

## Conseil municipal du 17 février 2017 à Lacropte

### Présents :

C.Faure , I.Faure , T. Dufraix , G.Bashford, D.Privat, J.L Bernard, V.Célèrier, M.Chevreux, M.J Lance, M.Kine, F.Ladeuil, J.L Baumann

Absents : P.Montauriol, J.M Chinouilh (procuration à T.Dufraix), V.Célèrier (procuration à M.J Lance),

Secrétaire de séance : I.Faure

Début de la séance à 18h15

### **Délibérations**

**Compte administratif** : Ernestine présente le compte administratif 2016 au conseil municipal. Celui-ci est excédentaire ce qui montre une bonne maîtrise du budget.

Mme Le Maire sort de la salle pour le vote du CA. Notre élu ,Guy BASHFORD, fait voter.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le compte administratif.

### **POINTS ABORDES**

Les commissions pour le Grand Périgueux :

Les élus s'inscrivent dans les différentes commissions (2 élus par commission)

Mme Le Maire expose au conseil municipal les grands points du congrès des maires qui a eu lieu ce jour.

Ecole :

TAP : 1h15/semaine sur 2 jours. Mr DUBOQUET Alexandre, 24 ans, a un contrat annualisé jusqu'au mois d'août.

Mme Le Maire a rencontré le maire de Vergt qui accepterait sans problème de recevoir dans son école tous les enfants de notre commune. Un transport scolaire pourrait être mis en place. L'avantage d'aller vers Vergt serait que les enfants pourraient commencer leur scolarité dès 2 ans jusqu'à leur entrée au lycée sans changer de lieu et avec des équipements adaptés.

Le conseil municipal refuse que la commune de LACROPTTE paye pour des enfants qui iraient sur des écoles autres que celle qui sera en entente avec nous et avec l'inspection académique.

La réunion avec les parents d'élèves et M. ALAYRAC, Inspecteur de l'Education Nationale, qui se tiendra ce jour a pour but de réfléchir sur les besoins et la mise en place.

Implantation des bacs de collecte des déchets : le conseil municipal discute sur les modalités de cette implantation.

Séance clôturée à 19h45